

LA FEUILLE DE VIGNE

VILLAGE DE MARIGNAC

JANVIER A JUIN
2021



N°3

LE MOT DU MAIRE	EXTRAITS RÉUNIONS CONSEILS MUNICIPAUX	ÉTAT CIVIL
INFOS MAIRIE	VOISINS VIGILANTS	TAXE FONCIERE 2021
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	SORTIE POUR LES ENFANTS DU CLUB HSEC	VIE ASSOCIATIVE
BIBLIOTHEQUE	EXPOSITIONS EGLISE D'USSEAU	EN MEMOIRE DE NOS ANCIENS

« J'ai appris que le courage n'était pas l'absence de peur, mais le fait de la vaincre. L'homme courageux n'est pas celui qui ne ressent pas la peur mais celui qui domine cette peur. »

Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté (1996)

RETOUR DES BEAUX JOURS

Le retour des beaux jours et l'élargissement de nos espaces de liberté sonnent comme une renaissance après des mois de restrictions. Nos campagnes reverdissent et l'été qui commence nous font apprécier les privilèges de notre situation rurale, mais aussi connectée et active.

Que cet été vous soit clément et qu'il vous apporte le regain dont nous avons tous besoin, qu'il préserve vos familles, vos proches et soit favorable à la construction de vos projets.

L'équipe du conseil municipal.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

LE MOT DU MAIRE



(Le ciel de Marignac lundi 5 juillet)

Chers administrés, nous sommes en juillet 2021 et la vie quotidienne reste impactée par la pandémie. Nous souhaitons ne pas revivre l'année 2020 .

Prenez soin de vous et de ceux que vous rencontrez en respectant les gestes sanitaires .

Malgré la situation sociale actuelle, notre équipe reste présente pour assurer ses engagements.

- * L'enfouissement des réseaux pour la 1^{ère} partie des travaux prend bientôt fin.
- * Pour le bien être des enfants, un espace vert avec pelouse a pris forme dans la cour de l'école et à la demande de la maitresse des petits bacs en bois pour la culture des fleurs et des légumes ont été mis en place.
- * Les devis pour le projet d'aménagement, sur le cour de tennis, d'un city stade et de jeux d'enfants sont actuellement à l'étude.
- * A l'initiative de riverains du village d'Usseau, un réseau « Voisins vigilants et solidaires » a retenu notre attention et sera étendu à toute la commune. Une réunion publique avec la gendarmerie aura lieu dans l'été.

Le contexte nous rappelle l'importance que constitue le lien social, il représente une pierre angulaire de notre mandat. C'est pourquoi, je vous invite à vous rendre sur la liste des commissions communales afin de vous faire connaître, pour y participer activement. Le recueil de vos besoins est essentiel pour les adapter à nos futures décisions. Nous vous donnons la parole dans une démarche participative et je sais pouvoir compter sur votre concours.

Nous vous demandons un peu d'indulgence pour les travaux d'entretien des espaces verts, les deux employés communaux étant en arrêt maladie et accident simultanément depuis quelques semaines, nous avons dû palier en urgence à ces absences et regrettons ce désagrément.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à tous.

Amitiés.
Bruno Deborde

« La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter ».
Mère Teresa

EXTRAITS REUNIONS

CONSEILS MUNICIPAUX

19 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Marignac, sous la présidence de Monsieur Bruno DEBORDE, Maire, en séance ordinaire, légalement convoqué par messagerie électronique en date du 8 janvier 2021

Membres présents : MM. DEBORDE Bruno, LHOUMEAU Francis, MOREAU Jean-Claude, POISAC Stéphane, GOURRIN Rémi, LADHOUE Thierry, GIRARD Alain, MENET David, CHAILLOU Patrick, Mmes POISAC Valérie, CARRÉ Lucie

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Mme POISAC Valéri

Ordre du jour :

- ✚ Enfouissement des réseaux
- ✚ Restes à réaliser en investissement dépenses BP 2021
- ✚ Questions diverses
- ✚ Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

I ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le Maire fait part au conseil municipal de l'accord des subventions du Conseil Départemental, concernant les enfouissements de réseaux télécommunications :

- ✚ le centre bourg : montant des travaux : 44 512€ TTC subvention de 50% soit 22 256€ TTC
- ✚ la Perrière : montant des travaux : 13 961€ TTC subvention de 50% soit 6 980€ TTC

II RESTES A RÉALISER INVESTISSEMENT DEPENSES BP 2021

Les restes à réaliser sur le BP 2021 sont les suivants :

2315/25 travaux de voirie : Roumenèche)	3 700.00 € (création chemin d'accès à
2313/98 accessibilités handicapées :	1 300.00 €
2313/107 agrandissement cimetière :	42 500.00 €
Total des restes à réaliser :	47 500.00 €

III QUESTIONS DIVERSES

✓ **Débat d'orientation budgétaire (DOB) section d'investissement**

1. Citerne incendie

En attente des notifications de subventions de la DETR et du Conseil Départemental à savoir :
60% DETR du HT
20% du département
15.482% de récupération TVA
Devis SNC de 17160€ voir si possibilité de déplacer pour moins de frais de voirie.

2. Enfouissement des réseaux

3. Ordinateur de la mairie :

Devis PM informatique pour 1527€ et soluris pour 1727€ le conseil municipal retient la proposition de PM informatique pour 1527€

4. Création d'une aire de jeu au terrain de tennis

VILLAGE DE MARIGNAC

5. **Achat mobilier** salle des fêtes, salle de conseil, salle des associations
6. **Acquisition d'un taille haie**
7. **Pose d'un miroir à Usseau + pose d'un panneau à 30 au Pont d'Usseau**
8. **Matériel cantine (document unique)**
9. **Site internet + logo**

✓ **Débat d'orientation budgétaire (DOB) section de fonctionnement**✚ **Travaux de voirie :**

Purge à Usseau devis Cochain 900 € HT
Point à temps
Elagage de chemins au lamier (Ets Fedon)
En attente d'autres devis

✚ **Travaux des bâtiments :**

Logement de l'école : changement d'une fenêtre pour 948.00€ + voir avec les maçons pour l'eau qui rentre dans la maison et revoir l'électricité
Logement de l'ancienne poste : pose d'un sèche serviette, réparation de la grille, mise en place d'un robinet extérieur...
En attente d'autres devis

✓ **Commission sport et animation**

M. David Menet est nommé à cette commission.

✓ **Site internet**

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de Circle Créa de Mosnac

✓ **Pièges dans les chemins communaux**

M. le Maire fait part au conseil municipal qu'il a été déposé dans plusieurs endroits des pièges dangereux (bouchons avec clous), pour les personnes et les animaux. Une plainte sera déposée contre X ainsi qu'une parution dans la feuille de vigne et dans la presse. Affaire à suivre

✓ **Divers**

- ✚ Réflexion sur la rue des rochers à mettre en sens unique (dangereux)
- ✚ Inondation de la maison de M. SOUCHÉ voir pour solution (doubles grilles, piège à eau etc...)
- ✚ Lettre du département (DID) pour l'accord du curage de fossé sur la RD 146 et le comptage de vitesse sur la RD 142 en 2021
- ✚ Lettre de remerciements au conseil municipal de Daniel Laurent et Corinne Imbert pour l'accueil réservé lors de leur venue à Marignac
- ✚ Ecum : assemblée générale le 22 janvier 2021 à 14h30 à la salle des associations

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

23 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Marignac, sous la présidence de Monsieur Bruno DEBORDE, Maire, en séance ordinaire, légalement convoqué par messagerie électronique en date du 16 février 2021

Membres présents : MM. DEBORDE Bruno, LHOUMEAU Francis, MOREAU Jean-Claude, POISAC Stéphane, GOURRIN Rémi, LADHOUE Thierry, GIRARD Alain, MENET David, CHAILLOU Patrick, Mmes POISAC Valérie, CARRÉ Lucie

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Mme POISAC Valérie

Ordre du jour :

- ✚ Préparation BP 2021
- ✚ Questions diverses
- ✚ Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

I BILAN 2020

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du bilan de l'année 2020 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 160 342.00€.

Le conseil municipal décide de prévoir en section d'investissement dépenses les opérations suivantes :

- ✚ L'enfouissement des réseaux (tranches 1/2/3)
- ✚ L'extension du réseau à Roumenèche
- ✚ L'acquisition d'une citerne à incendie pour la perrière
- ✚ L'acquisition du terrain de M. MITON Jean-Marc
- ✚ L'acquisition de miroirs et panneaux de signalisation
- ✚ La création d'un site internet
- ✚ La création d'une salle de réunion
- ✚ Les restes à réaliser de 2020 soit :
 1. Les travaux de voirie
 2. La mise aux normes PMR (accessibilité handicapés)
 3. L'agrandissement du cimetière

III QUESTIONS DIVERSES

✓ **Sivom du Trèfle et Médoc**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la démission de Mme LAIR Marielle secrétaire du sivom au 1er juillet 2021.

Avec le comité syndical du sivom, il a été décidé d'implanter le siège social dans un autre local afin de bien différencier les 2 collectivités.

Monsieur le Maire a suggéré au comité syndical, l'ancienne salle d'archives attenante à la bibliothèque. Des travaux sont à prévoir (mise en place d'une porte d'entrée vitrée identique à celle de la bibliothèque, travaux de maçonnerie, d'électricité, alarme etc...).

Ces travaux seraient à la charge de la commune moyennant une location par le sivom.

De plus, dans le dit bail, seront comprises les charges d'électricité, de téléphone etc...

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a également proposé de vendre une partie du bureau du secrétariat de la mairie ainsi qu'un fauteuil et des chaises pour le secrétariat du sivom.

Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux qui seront inscrits au budget de la commune en opération « création d'une salle de réunion ».

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

✓ **Outil « safer »**

Monsieur le Maire avise le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de la CDCS proposant gratuitement aux communes un outil d'information sur les différentes transactions, échanges ou autres concernant la Safer. Le conseil municipal donne son accord.

9 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Marignac, sous la présidence de Monsieur Bruno DEBORDE, Maire, en séance ordinaire, légalement convoqué par messagerie électronique en date du 2 mars 2021

Membres présents : MM. DEBORDE Bruno, LHOUMEAU Francis, MOREAU Jean-Claude, POISAC Stéphane, GOURRIN Rémi, LADHOUE Thierry, GIRARD Alain, MENET David, CHAILLOU Patrick, Mmes POISAC Valérie, CARRÉ Lucie

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Mme POISAC Valérie

Ordre du jour :

Commune

Vote compte de gestion 2020
Vote compte administratif 2020
Vote budget 2021

Boulangerie

Vote compte de gestion 2020
Vote compte administratif 2020
Vote budget 2021

Questions diverses

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

I COMMUNE

Vote du compte de gestion 2020

Section d'investissement

Recettes d'investissement :	102 006.53 €
Dépenses d'investissement :	<u>40 203.08 €</u>
Excédent d'investissement :	61 803.45 €

Résultats cumulés section d'investissement

Déficit d'investissement 2019 :	- 29 936.19 €
Excédent d'investissement 2020 :	<u>61 803.45 €</u>
Excédent d'investissement cumulé	
BP 2021 Cpte 001 :	31 867.26 €

Restes à réaliser en dépenses

Travaux de voirie au 2315/25 :	3 700.00 €
Travaux accessibilité handicapés 2313/98 :	1 300.00 €
Agrandissement du cimetière 2313/107 :	<u>42 500.00 €</u>
Total restes à réaliser	47 500.00 €

VILLAGE DE MARIGNACD'où un résultat d'investissement de :

Excédent d'investissement 2020 :	31 867.26 €
Restes à réaliser 2020 :	<u>- 47 500.00 €</u>
Affectation du résultat	
compte 1068 BP2021	15 632.74 €

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :	374 862.56 €
Dépenses de fonctionnement :	<u>334 438.69 €</u>
Excédent de fonctionnement	+ 40 423.87 €
<u>Résultats cumulés section de fonctionnement</u>	
Excédent de fonctionnement	
cumulé 2019 :	135 551.67 €
Excédent de fonctionnement 2020 :	<u>40 423.87 €</u>
Total :	175 975.64 €

D'où un excédent cumulé de $175\,975.64\text{€} - 15\,632.74\text{€} = \mathbf{160\,342.80\text{€}}$

Qui sera imputé au compte 002 BP 2021

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents avec 11 voix pour.

Vote compte administratif 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif qui est identique au compte de gestion 2020 et se retire pour le vote du compte administratif 2020 laissant la présidence à M. MOREAU Jean-Claude doyen de l'assemblée :

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents avec 10 voix pour.

Vote du budget 2021 commune

Le budget de l'année 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **332 451.00€**

Les opérations d'investissement dépenses sont les suivantes :

- Travaux de voirie : 3700.00€
- Acquisition matériel divers (taille haie, ordinateur mairie, guirlandes lumineuses...) : 4550.00€
- Mise aux normes PMR : 1300.00€
- Agrandissement du cimetière : 42500.00€
- Extension réseau roumenèche : 250.00€
- Enfouissement des réseaux : électrique : 54000.00€ + télécom 93500.00€
- Citerne incendie la perrière : 24000.00€
- Acquisition d'un terrain : 24500.00€
- Création d'un site internet : 1800.00€
- Création d'une salle de réunion: 7000.00€
- Remplacement luminaire le Pont d'Usseau : 171.00€

Les opérations d'investissement recettes sont les suivantes :

- Subvention enfouissement réseaux télécom : 46750.00€
- Emprunt enfouissement réseau télécom + électrique : 90 000.00€
- Subvention d'une citerne incendie : 14390.00 €
- Subvention conseil général citerne incendie : 4800.00€

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

La section de fonctionnement dépenses et recettes s'équilibre pour un montant de **481 251.00 €**

Le montant total du budget s'élève à : **813 702.00 €**

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents soit 11 voix pour.

II BOULANGERIE

Vote du compte de gestion 2020

Section d'investissement :

Recettes d'investissement :	24 154.43 €
Dépenses d'investissement :	<u>18 130.49 €</u>
Excédent d'investissement :	6 023.94 €
<u>Résultats cumulés section d'investissement</u>	
Déficit d'investissement cumulé :	- 24 154.43 €
Excédent d'investissement 2020 :	<u>+ 6 023.94 €</u>
Déficit d'investissement	
cpte 001 BP 2021 :	- 18 130.49 €
Affectation du résultat	
cpte 1068 BP 2021 :	+18 130.49 €

Section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement :	22 477.11 €
Dépenses de fonctionnement :	<u>- 4 145.82 €</u>
Excédent de fonctionnement 2020 :	18 331.29 €
<u>Résultats cumulés section de fonctionnement</u>	
Excédent de fonctionnement cumulé :	804.58 €
Résultat section	
fonctionnement 2020 :	<u>18 331.29 €</u>
Total :	19 135.87 €
Déficit d'investissement cumulé :	<u>- 18 130.49 €</u>
Excédent de fonctionnement cumulé	
cpte 002 BP 2021 :	<u>1 005.38 €</u>

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents avec 11 voix pour.

Vote compte administratif 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif qui est identique au compte de gestion 2020 et se retire pour le vote du compte administratif 2020 laissant la présidence à M. MOREAU Jean-Claude doyen de l'assemblée :

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents avec 10 voix pour.

Vote du budget 2021 boulangerie :

Le budget de la boulangerie s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section investissement :	37 168.00 €
Section de fonctionnement :	<u>23 516.00 €</u>

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

Le montant total du budget s'élève à : **60 684.00 €**

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents soit 11 voix pour.

III QUESTIONS DIVERSES

+ Vote des taux d'imposition 2021.

Comme précisé par M. ERB Receveur Municipal, les communes n'ont plus à voter le taux de taxe d'habitation. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes doivent fixer un taux de référence en cumulant le taux communal avec celui de la TFPB départemental qui est de 21.50% en Charente-Maritime.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux de 2020 et de voter les taux comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe foncière propriétés bâties	18.68%	18.68% +21.50% = 40.18%
Taxe foncière propriétés non bâties	59.17%	59.17%
CFE	25.61%	25.61%

+ Convention de remplacement avec le Centre de Gestion

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention initiale pour le remplacement du personnel en cas de maladie ou autre besoin, arrive à son terme et qu'il convient de la renouveler. Le conseil municipal donne son accord pour ce renouvellement et autorise Monsieur le Maire à signer la délibération et la convention.

+ Montant du loyer pour le bureau du Sivom

Le conseil municipal décide de fixer le loyer à 300€ par mois pour le bureau du Sivom.

Une convention sera établie entre la commune et le Sivom. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la délibération et la convention correspondante.

+ Vente de mobilier pour le bureau du Sivom

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que du fait que le bureau du Sivom se trouve transférer dans un autre local, il y a un surplus de mobilier qui intéresserait le Sivom, lequel se compose d'un bureau, d'un caisson, d'un fauteuil de bureau et de 2 chaises. Ce dernier soumet un prix de 400€ au conseil municipal qui donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer la délibération et à procéder à la sortie de l'actif de ce mobilier.

4 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Marignac, sous la présidence de Monsieur Bruno DEBORDE, Maire, en séance ordinaire, légalement convoqué par messagerie électronique en date du 26 avril 2021

Membres présents : MM. DEBORDE Bruno, LHOUMEAU Francis, MOREAU Jean-Claude, POISAC Stéphane, GOURRIN Rémi, LADHOUE Thierry, GIRARD Alain, MENET David, CHAILLOU Patrick, Mmes POISAC Valérie, CARRÉ Lucie

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Mme POISAC Valérie

Ordre du jour :

Permanences élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

Réception des travaux réseau d'eau
 Site et logo
 Fleurissement
 Candélabres
 Commission sport animations et loisirs
 Siège social du sivom
 Questions diverses

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a convié M. JB JAULIN pour lui laisser présenter son projet et lui donne la parole ;

- M. JB JAULIN informe le conseil municipal du souhait partagé par plusieurs personnes de mettre en place une communauté "Voisins Vigilants et Solidaires " sur le village d'USSEAU.

La possibilité de faire de même sur l'ensemble de la commune est évoquée.

M. Alain GIRARD ainsi que M. Jean Bernard JAULIN vont étudier la faisabilité du dispositif.

Une réunion avec la Gendarmerie de Pons est prévue avant de finaliser le projet.

I PERMANENCE ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les permanences pour les élections se résument comme suit

Scrutin du 20 juin	HORAIRES	
	8h00/13h00	13h00/18h00
CARRÉ Lucie	X	
CHAILLOU Patrick	X	
DEBORDE Bruno	X	
ESTEVE Claude		
GIRARD Alain		X
GOURRIN Rémi	X	
LADHOUE Thierry	X	
LHOUMEAU Francis		X
MENET David	X	
MOREAU Jean-Claude		X
POISAC Stéphane		X
POISAC Valérie		X
SIVAUJON Christian		X

Scrutin du 27 juin	HORAIRES	
	8h00/13h00	13h00/18h00
CARRÉ Lucie	x	
CHAILLOU Patrick	x	
DEBORDE Bruno	x	x
ESTEVE Claude	x à 9h00	
GOURRIN Rémi	x	
LADHOUE Thierry	x	
LHOUMEAU Francis		x
MENET David		x
MOREAU Jean-Claude		x
POISAC Stéphane		x
POISAC Valérie	x	
SIVAUJON Christian		x

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

II RÉCEPTION FIN DES TRAVAUX ENFOUISSEMENT RÉSEAUX D'EAU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réception de la fin des travaux d'enfouissement des réseaux d'eau dans le bourg a eu lieu.

III SITE ET LOGO

Monsieur le Maire donne la parole à M. GOURRIN Rémi pour l'avancement du site.

Ce dernier précise qu'il y a un travail en amont à constituer et qu'il conviendrait de créer un groupe de travail à voir avec la commission communications. En effet sans le « contenu » le site ne peut être créé.

Affaire à suivre.

Concernant le logo, le conseil municipal a retenu le logo vert et rouge pour la feuille de vigne et le logo noir sur fond blanc pour le côté officiel de tous les documents administratifs et courrier entête de la mairie.

M. GOURRIN Rémi doit contacter la personne qui s'occupe du logo.

IV FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne la parole M. CHAILLOU Patrick qui s'occupe du fleurissement de la commune. Ce dernier fait savoir que la préparation en amont est faite et que la plantation des fleurs aura lieu 17/18 mai. Le fournisseur est M. EDOUARD d'Ozillac.

V CANDÉLABRES

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la possibilité de restaurer les anciens candélabres qui pourraient être utilisés dans les villages.

Il explique également qu'il est dans l'attente d'une réponse de M. VELEZ du SDEER pour savoir s'il des panneaux solaires peuvent être utilisés avec les candélabres. Affaire à suivre.

VI COMMISSION SPORT ANIMATIONS ET LOISIRS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la venue de nouvelles personnes dans la commission (M. DEBORDE Vincent, Thomas CARRÉ, IMENEZ Willy, LADHOUE Maxime)

Des projets sont en ébauche.

Monsieur le Maire donne la parole à M. MENET David qui explique le projet de la création d'un city stade à la place du court de tennis.

Le city stade comprendrait 10 sports, il conviendrait de supprimer le grillage existant, de voir pour le revêtement (soit conserver l'existant soit une pelouse synthétique) affaire à suivre.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme CARRÉ Lucie qui à son tour explique le projet d'acquisition de plusieurs structures de jeux à côté du terrain de tennis actuel. Mme CARRÉ doit venir récupérer des catalogues pour voir ce qu'il est possible de faire.

Ces 2 dossiers pourraient faire l'objet d'une opération d'équipement sur BP 2022 avant les demandes de subvention Detr, Région etc... affaire à suivre.

Il est également évoqué la dissolution de l'association du Tennis Club ainsi que la création d'une association multisports.

Des informations seront demandées à la sous-préfecture pour ces 2 dossiers par la secrétaire de mairie.

VII CONVENTION LOCATION LOCAL SIVOM

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention de location du local sivom à compter du 1^{er} juillet 2021. Le sivom règlera à la commune le loyer de 3600€ par an (sur le budget du sivom le loyer est proratisé au nombre d'habitants des 5 communes. Chaque commune participe en fonction de son nombre d'habitants). Le conseil municipal donne son accord pour ladite convention, autorise Monsieur le Maire à prendre la délibération correspondante ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

VIII QUESTIONS DIVERSES

Travaux de voirie

M.LHOUMEAU Francis responsable de la voirie fait part des travaux à réaliser :
Travaux Roumenèche : devis D. FAURE pour 3846.00€

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

Travaux Rochette : devis COCHAIN pour 7200.00€
 Lotissement le Til : buses bouchées voir pour des buses à changer.
 Fauchage talus et entrée du bourg par l'entreprise BARDIN.
 Vente du terrain de 26m² à M. PELAUD à Pelouaille réalisée
 Problème de chaussées point à temps à refaire.
 Miroirs et panneaux de signalisations à réaliser.

Entretien de terrain à Pelouaille

Problème d'entretien de terrain à Pelouaille concernant plusieurs propriétaires, une réunion sera organisé par la mairie pour y remédier.

Règlementation des feux

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il est interdit par arrêté préfectoral du 20/12/2020 de faire des feux à l'exception des exploitants forestiers et agricoles en activité.
 Des dérogations sont acceptées par M. le Maire en fonction de la météo. Pour les déchets verts ou autres les déchetteries sont prévues pour cela.

Cérémonie MM Claude ESTEVE et Christian SIVAUJON

La cérémonie aura lieu le 19 juin à 18h00 avec le conseil municipal.

Cérémonie du 8 mai 2021

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 9h00.

Assainissement boulangerie

Suite à plusieurs problèmes récurrents de l'assainissement de la boulangerie, le conseil municipal de faire marcher soit la garantie dommage ouvrage, soit la décennale de l'entreprise.

Livre commune de Marignac

Monsieur le Maire fait savoir qu'une recherche de documentation est réalisée par MM MOREAU Jean-Claude et BARROIS Laurent pour la préparation d'un livre sur la commune.

Ecum

Monsieur MOREAU Jean-Claude fait part de la demande de plusieurs exposants qui souhaiteraient venir à l'église d'Usseau pour les mois de juin, juillet et août. Il est décidé d'attendre les directives sanitaires.

Hercule Edf

Monsieur Alain GIRARD fait part au conseil municipal qu'il existe un mouvement Hercule dont le principe est de divisé en 3 secteurs le prix de l'électricité.
 Edf Bleu = entité publique rassemblerait ce qui a trait au nucléaire
 EDF Vert, ouvert aux capitaux privés, regrouperait le distributeur Enedis (ex-ERDF), la vente d'électricité et les énergies renouvelables ;
 EDF Azur concentrerait les actifs hydroélectriques.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

ÉTAT CIVIL

4^{ÈME} TRIMESTRE 2020

Naissances :

LAVOIX Malo le 2 avril 2021 à Saintes

GOBY Jade le 2 avril 2021 à Cognac

OGER CORBEAU Lola le 18 février 2021 à Saintes

OGER CORBEAU Lucas le 18 février 2021 à Saintes

TOURNEUR Jade le 14 juin 2021 à Saintes

Décès :

TREILLARD Marie-Anne le 4 avril 2021 à Marignac

Recensement militaire :

Les personnes (filles ou garçons) nées en juillet, août et septembre 2005 doivent se faire recenser à la mairie de Marignac avant le 5 octobre 2021 et après leur date d'anniversaire, munies du livret de famille.

Les personnes (filles ou garçons) nées en octobre, novembre et décembre 2005 doivent se faire recenser à la mairie de Marignac avant le 5 janvier 2022 et après leur date d'anniversaire, munies du livret de famille.

INFOS MAIRIE

Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai s'est tenue avec une présence limitée. Monsieur Le Maire était assisté de trois adjoints et de notre porte drapeau. Ce moment de recueil nous a permis d'honorer la mémoire de nos anciens.



INFORMATIONS DIVERSES

« VOISINS VIGILANTS »

En introduction d'un de nos conseils municipaux, un riverain d'USSEAU est venu nous présenter le principe « VOISINS VIGILANTS ».

Avant les départs en vacances et face à des recrudescences de visites de maisons se traduisant par des cambriolages ou vols divers, une vigilance de proximité s'avère très efficace.

Une surveillance par vos voisins, amis ou proches de votre résidence, est une démarche toujours dissuasive pour tout visiteur indélicat.

Pour vous organiser avec vos proches, nous vous laissons le soin d'une visite sur le site internet de cette communauté : <https://www.voisinsvigilants.org/>

Vous pourrez alors commander des autocollants à apposer sur vos boîtes à lettres, vous inscrire sur le site et bénéficier de services gratuits d'alertes.



TAXE FONCIERE 2021

Rappel d'une actualité évoquée lors de notre conseil municipal du 9 mars 2021

Extrait du conseil

Vote des taux d'imposition 2021.

Comme précisé par M. ERB Receveur Municipal, les communes n'ont plus à voter le taux de taxe d'habitation. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes doivent fixer un taux de référence en cumulant le taux communal avec celui de la TFPB (Taxe foncière sur les Propriétés bâties) départemental qui est de 21.50% en Charente-Maritime.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux de 2020 et de voter les taux comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe foncière propriétés bâties	18.68%	18.68% +21.50% 40.18%
Taxe foncière propriétés non bâties	59.17%	59.17%
CFE	25.61%	25.61%

Ce complément de contribution est indépendant des décisions de l'équipe municipale, il nous est imposé hors périmètre décisionnel des communes.

TAXE D'HABITATION 2021

En relation avec l'information que nous vous avons communiqué sur la taxe foncière, nous vous présentons les effets de la diminution progressive de la taxe d'habitation au cours de l'année 2021.

En effet, en 2021 la réforme de la taxe d'habitation entre en vigueur. L'exonération sera de 30% pouvant aller jusqu'à 100% en fonction des revenus du foyer fiscal du foyer. Le tableau ci-dessous vous indique ces seuils (source impots.gouv.fr)

Quotient familial	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier de l'exonération de 100 %	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier de l'exonération dégressive
1 part	27 761 €	27 761 € < RFR ≤ 28 789 €
1,5 part	35 986 €	35 986 € < RFR ≤ 37 528 €
2 parts	44 211 €	44 211 € < RFR ≤ 46 267 €
2,5 parts	50 380 €	50 380 € < RFR ≤ 52 436 €
3 parts	56 549 €	56 549 € < RFR ≤ 58 605 €
3,5 parts	62 718 €	62 718 € < RFR ≤ 64 774 €

RFR = Revenu Fiscal de Référence.

FERMETURE MAIRIE POUR CONGÉS D'ÉTÉ



La mairie sera fermée du 30 juillet 2021 au soir au lundi 23 août 2021 au matin.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

- 📞 M. DEBORDE Bruno, Maire au 06.87.84.85.54
- 📞 M. LHOUMEAU Francis, Adjoint au 06.03.36.43.19
- 📞 M. LADHOUÉ Thierry, Adjoint au 06.89.30.82.24
- 📞 M^{me} POISAC Valérie, Adjointe au 06.87.72.55.66

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

COMMISSIONS MUNICIPALES

<i>RESPONSABLES ET MEMBRES AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS</i>		
<i>NOMS DES COMMISSIONS</i>	<i>NOMS DES DÉLÉGUÉS</i>	<i>RESPONSABLES ET MEMBRES</i>
COMMISSION DES BATIMENTS	<i>LADHOUE Thierry</i>	<i>Responsable</i>
	<i>POISAC Stéphane</i>	<i>membre</i>
	<i>MENET David</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Éric</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Yanick</i>	<i>membre</i>
	<i>POISAC Philippe</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTEVE Laurent</i>	<i>membre</i>
	<i>CHAILLOU Patrick</i>	<i>membre</i>
	<i>ALAPHILIPPE Patrice</i>	<i>membre</i>
	<i>SIVAUJON Christian</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTÈVE Claude</i>	<i>membre</i>
	<i>CARRÉ Francis</i>	<i>membre</i>
<i>ESTÈVE Laurent</i>	<i>membre</i>	
COMMISSION DES CHEMINS	<i>LHOUMEAU Francis</i>	<i>Responsable</i>
	<i>GIRARD Alain</i>	<i>membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Éric</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Yanick</i>	<i>membre</i>
	<i>LHOUMEAU Romain</i>	<i>membre</i>
	<i>DEBORDE Vincent</i>	<i>membre</i>
	<i>SIVAUJON Christian</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTEVE Claude</i>	<i>membre</i>
	<i>CARRÉ Francis</i>	<i>membre</i>
<i>ESTEVE Laurent</i>	<i>membre</i>	

<i>NOMS DES COMMISSIONS</i>	<i>NOMS DES DÉLÉGUÉS</i>	<i>RESPONSABLE ET MEMBRES</i>
COMMISSION FINANCES ET BUDGET	<i>TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL</i>	
COMMISSION DES ECOLES	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>CARRÉ Lucie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MENET David</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION DU FLEURISSEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL	<i>CHAILLOU Patrick</i>	<i>Responsable</i>
	<i>SIVAUJON Anette</i>	<i>Membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>Membre</i>

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

COMMISSION ACTION SOCIALE	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
	<i>GOURRIN Rémi</i>	<i>Membre</i>
	<i>GIRARD Alain</i>	<i>Membre</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION APPEL D'OFFRES	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
	<i>LHOUMEAU Francis</i>	<i>Membre</i>
	<i>LADHOUE Thierry</i>	<i>Membre</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION COMMUNICATION ET ANIMATIONS (FEUILLE DE VIGNE)	<i>GOURRIN Rémi</i>	<i>Responsable</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MENET David</i>	<i>Membre</i>
	<i>CARRÉ Lucie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>Membre</i>
	<i>GIRARD Alain</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION SPORT ANIMATIONS ET LOISIRS	<i>GOURRIN Rémi</i>	<i>Responsable</i>
	<i>CARRE Thomas</i>	<i>Membre</i>
	<i>LADOUE Maxime</i>	<i>Membre</i>
	<i>CARRÉ Lucie</i>	<i>Membre</i>
	<i>DEBORDE Vincent</i>	<i>Membre</i>
	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Membre</i>
	<i>IMENEZ Willy</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION PATRIMOINE	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>Responsable</i>
Référent tempête ERDF	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
Responsable à la Défense	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>

LE DIMANCHE MATIN SUR LA PARKING DE LA BOULANGERIE : ROTISSERIE

Une rôtisserie sera présente le dimanche matin **à partir du 25 juillet 2021**.

Il vous sera proposé des Poulets rôtis fermiers, jambonneaux, travers et pommes de terre.

Pensez à réserver au 06.14.11.93.65

TRAVAUX COMMUNE ET EQUIPEMENTS ECOLE

Les travaux effectués sur la commune ont continué sur ce premier semestre. La pose de miroirs de sécurité, de candélabres modernes équipés d'éclairages led et un gazon synthétique dans la cour de notre école a été effectuée en périphérie des travaux d'enfouissement des réseaux.



Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et elle aura été compliquée pour tous. Nous avons dû apprendre à vivre avec cette pandémie et toutes les contraintes que cela comprend.

Malheureusement, l'association des parents d'élèves n'a pu organiser ses manifestations habituelles telles que le marché de Noël, le bal masqué, le loto, la randonnée semi-nocturne.... Avec grande tristesse, nous vous annonçons que la fête des écoles, comme nous la connaissons habituellement, ne pourra avoir lieu, la situation actuelle ne nous permettant pas de rassembler toutes les classes et de nous organiser. Nous réfléchissons à d'autres alternatives mais rien n'est certain dans cette période.

Malgré tous ces aléas, l'association est restée présente en organisant différentes ventes : sapins en décembre, madeleines BIJOU en novembre et février.

Nous souhaitons vivement remercier toutes les personnes qui nous ont passé commandes et qui nous ont aidés.

Comme vous le savez, les bénéfices récoltés permettent d'organiser des sorties scolaires, de faire venir des intervenants extérieurs pour du théâtre ou également d'acheter du matériel tel que des jeux, livres.... Sans ces bénéfices, beaucoup de ces projets ne pourraient exister.

L'association a aidé à financer des jeux éducatifs pour la classe de Fléac, quant à Marignac les enfants ont assisté à un spectacle théâtrale et les élèves de Chadenac vont en avoir un aussi en cette fin d'année. La sortie cinéma n'a malheureusement pas pu avoir lieu suite aux mesures prises par le gouvernement.

L'association a également offert un chocolat à chaque enfant pour Noël.

Après de nombreuses années au service de l'école de Clam, Marie-Noëlle ATSEM avec les petites et moyennes sections a pris sa retraite. Compte tenu de la crise sanitaire, c'est en très petit comité que l'association lui a offert un cadeau. Cette dernière était très appréciée des parents et des enfants. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

De même, maîtresse Natacha présente dans notre RPI depuis de nombreuses années, d'abord à l'école d'avy puis à celle de Fleac, part pour de nouveaux horizons, l'association va lui offrir un présent pour la remercier de ces années passées à nos côtés et nous lui souhaitons une bonne continuation.

A la rentrée prochaine, nous invitons un maximum de parents à rejoindre notre effectif car ce dernier diminue au fil des années. Les enfants grandissent et partent au collège. Des idées nouvelles sont toujours les bienvenues.

Cette année l'association a fonctionné différemment. L'association est devenue collégiale ce qui signifie qu'il n'y a plus de président(e) mais plusieurs personnes qui la dirigent. Nous avons voté pour garder ce fonctionnement. Il faut savoir que vous n'êtes pas obligé de faire partie de la collégiale, vous pouvez seulement être bénévole, pour une ou plusieurs manifestations. Il n'y a que très peu de réunion.

Pour plus de renseignements concernant le fonctionnement de l'association ou pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter : associationaccfm@outlook.fr ou facebook : APE ACCFM.

L'association souhaite une nouvelle fois remercier les parents, les grands parents ainsi que toutes les personnes extérieures n'ayant pas d'enfant dans le RPI pour leur générosité et leur soutien, nous vous espérons encore plus nombreux à la rentrée 2021.

L'association des parents d'élèves ACCFM



PREMIERE SORTIE FALAISE POUR LES ENFANTS DU CLUB HSEC !

Bonne nouvelle, avec le retour d'une météo plus clémente, les enfants du Haute Saintonge Escalade Club vont pouvoir recommencer à pratiquer leur sport sur les sites naturels de la région. En effet, depuis le 16 janvier les enfants et adultes des clubs de sports n'ont plus le droit de pratiquer dans les gymnases du fait de la crise sanitaire.

Heureusement la pratique de l'escalade reste autorisée en extérieur sur des falaises, en respectant les gestes barrières et le couvre-feu.

Ce sont donc 38 enfants du club qui ont pu profiter de la très belle falaise de Cordis le samedi 6 mars. Située sur la commune de Marignac, c'est un rocher qui fait vingt mètres de haut, parfaitement équipé et entretenu pour la pratique de l'escalade en sécurité.



Les enfants ont été encadrés par huit bénévoles du club, ainsi que par Daniel Gratteau, brevet d'état escalade, salarié du Comité Territorial Charente Maritime.

Privés d'escalade depuis plusieurs mois, tous les filles et garçons présents ont pu s'en donner à cœur joie et chercher à se surpasser pour atteindre le sommet !

La pratique en falaise est l'essence même de ce sport, le but est de grimper le plus haut possible en s'aidant de ses mains et de ses jambes,

tout en étant assuré par une autre personne avec une corde. Les qualités de ce sport sont donc l'entraide, la confiance et le dépassement de soi.

VILLAGE DE MARIGNAC

Comme la falaise de Marignac est une des plus grandes de la région, de nombreux grimpeurs de Charente Maritime, Gironde, Deux-sèvres ... viendront profiter de ce spot. Le club HSEC tient à remercier la communauté de Commune de Haute Saintonge, propriétaire de la falaise, pour l'entretien et l'accès à ce site remarquable d'escalade.



Secrétaire du club HSEC : Samuel COCU 06 89 41 76 00
hsec17@gmail.com

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

VIE ASSOCIATIVE

Suite du projet d'exposition et de livre sur Marignac - Usseau

L'association ECUM (Eveil Culturel Usseau Marignac), en collaboration avec la mairie s'est lancée dans le projet de retracer l'histoire de Marignac et d'Usseau au travers de documents, photographies, faits historiques, anecdotes et témoignages.

Après une première réunion le 27 mars 2021, un groupe d'une douzaine de personnes s'est réuni début mai afin d'échanger sur les premières collectes. Il en ressort un certain nombre de thèmes que nous allons vous énumérer. Si parmi eux, vous pensez avoir des documents, photographies ou anecdotes et pour ne pas avoir de regrets de n'avoir pas participé à cette aventure... **n'hésitez pas à nous contacter.**

Les thèmes retenus : de la préhistoire à nos jours, les églises, les cimetières, le monuments aux morts et la stèle des maquisards, les moulins, les écoles, les carrières de Cordis et La Pérrière, les différents emplois à Gibeau, La Ruche, les forges, des métiers (épiceries, quincaillerie, cordonnier, tailleur, maçon, tailleur de pierres, dépanneur d'électroménager, les cafés et bistrot, la pompe à essence, boulangeries, la poste, la bibliothèque...), les différents travaux agricoles (moissons, vendanges), les fêtes locales (frairies, kermesses, jumelages, communions, mariages), le foot, la chasse, les 30 ans de l'ECUM ...

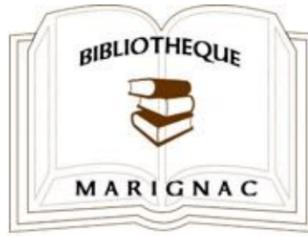
Nous comptons sur vous pour nous aider à mener à bien ce projet.

Contacts : Jean-Claude Moreau : 05 46 91 21 94
Chantal Jaulin : 05 46 93 25 03
Patricia Barrois : 06 19 60 31 34
ecum17@orange.fr

Nous restituons vos documents après reproduction.

VILLAGE DE MARIGNAC

BIBLIOTHÈQUE



Les jours et horaires d'ouverture :

Horaires d'ouverture en juillet et août :

le mercredi de 16h30 à 18h30 tout public

A partir de septembre

le lundi de 14h30 à 15h30 (temps réservé à l'école)

et de 15h30 à 16h30 tout public

mercredi de 16h30 à 18h30 tout public

le samedi de 10h30 à 11h30 tout public



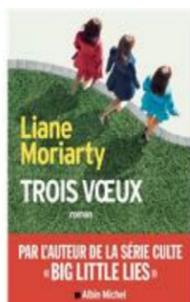
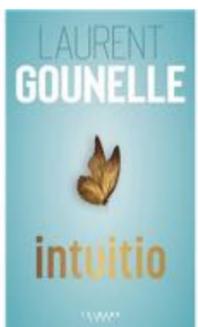
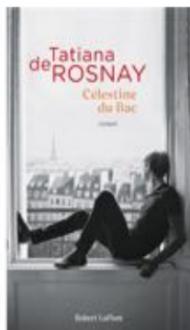
En cette période particulière, nous pouvons être amenés à modifier les horaires :

Nous vous demandons de respecter les gestes barrières et le port du masque obligatoire.

Les animations reprendront dès que cela sera possible.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°3
VILLAGE DE MARIGNAC		

Voici les titres de quelques nouveautés acquises dernièrement, venez les découvrir !



GYM

Le club de Gym de Marignac propose des séances de gymnastique volontaire à la salle des fêtes de Marignac, les lundis et jeudis soirs de 19h30 à 20h30. Ces séances sont animées par Françoise qui propose différentes activités (step, musculation, cardio, aérobic, zumba, renforcement musculaire, pound...) Possibilité de venir tester sur 1 ou 2 séances avant inscription. Reprise des cours le lundi 6 septembre à la salle des fêtes de Marignac à 19h30. Pour tout renseignement complémentaire,



Contactez Isabelle ESTEVE au 06.75.82.78.52 ou 05.46.94.98.03 après 18h.

EXPOSITIONS EGLISE D'USSEAU

SAISON 2021

ÉGLISE D'USSEAU – MARIGNAC
Coordonnées GPS
Lat. 45.3035 N Long. – 0.3747 O
ecum17@orange.fr

EXPOSITION
Du 2 au 4 juillet - de 14 h à 19 h
« DONNER UNE SECONDE VIE
AU VERRE BRISÉ »
Céline MAILLOUX

2 juillet - 21h
ARRIVÉE À L'ÉGLISE D'USSEAU
DE LA RANDONNÉE « LA NUIT
DES ÉGLISES »

EXPOSITION de PEINTURE
6 août - 15 h à 18 h
7 et 8 août - 10 h à 12 h / 14 h à 18 h
« IMAGINATION »
Odile BONNEFOI

EXPOSITION de PEINTURE
11 et 12 septembre - de 15 h à 19 h
Françoise BOURBILLÈRES-
GUÉLIN

EXPOSITION
10 juillet - de 14 h à 19 h
11 juillet - de 10 h à 19 h
« LE BOIS EN FÊTE »
LES TOURNEURS SUR BOIS

JOURNÉES du PATRIMOINE
18 septembre - de 14 h à 19 h
19 septembre - de 10 h à 18 h
« MARIGNAC ET USSEAU AU FIL
DU TEMPS »
ECUM

CONCERT LES ESTIVALES
25 juillet - 21 h
ORCHESTRE LATINO
MELTING POT

L'adresse mail de l'association : ecum17@orange.fr

EN MÉMOIRE DE NOS ANCIENS

Comme précédemment nous rendons hommage à l'un de nos anciens disparu pendant la première guerre mondiale en publiant sa fiche militaire.

BRUNETEAU Emile Anatole

N° matricule 603 (Saintes)

Né le 2 mai 1876 à FLEAC s/SEUGNE

Taille : 1.67 m

Profession : Séminariste

Fils de Pierre Jacques BRUNETEAU et de Marie Adeline RANGEARD.

- Engagé volontaire au 31^e RT d'infanterie le 31 octobre 1892. (3ans)
- Mise en disponibilité le 24 septembre 1895. Certificat de bonne conduite accordé.
- Passe dans la réserve le 31 octobre 1897. Affecté à la 18^e Section d'infirmiers militaires de Bordeaux.
- Dispensé de période d'exercice en tant que Vicaire à Burla.
- Passé dans l'armée Territoriale le 1^{er} octobre 1907. Affecté à la 18^e Section d'infirmiers.
- Arrivé au Corps le 8 août 1914.
- Nommé Caporal le 2 novembre 1914.
- Passe à la 8^e Section d'infirmiers le 8 février 1915.
- Passe au 3^e RT Mixte de Zouaves et Tirailleurs le 21 octobre 1915.
- Passe au 1^{er} Bataillon de marche d'infanterie d'Afrique le 14 mars 1916 comme Caporal Aumônier.

Tué à l'ennemi le 12 septembre 1916 à 15 heures à MAUREPAS (Somme).

Avis officiel du 16 octobre 1916

Secours de 150 francs au père.



*« L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur »
André Gide*



**Prochain numéro en Octobre 2021
Merci de votre attention.**